DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

14e Circonscription

(Cantons de CARVIN et HENIN-LIETARD)

ELECTIONS LEGISLATIVES Scrutin du 23 JUIN 1968

Hénin-Liétard

ASSEMBLÉE NATIONALE
Fernand DARCHICOURT

le 13 juin 1968

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Le désordre provoqué durant les événements de Mai par les contradictions du gouvernement, aurait pu, sans le sang froid des hommes de gauche et de progrès, conduire le pays au drame.

Vous vous posez la question : cela pouvait-il être évité ?

Oui, sans aucun doute. Il aurait suffi que le gouvernement engage à temps les négociations nécessaires.

Ce qui a été accordé sous la pression populaire pouvait l'être plus tôt, et le pays et vous même auriez fait l'économie d'une longue grève.

Vous allez donc voter le 23 juin. Nous l'avions nous mêmes réclamé dès le 16 Mai.

A la demande de mes amis, comme en Mars 1967, dans le même esprit et avec les mêmes intentions, je suis à nouveau candidat.

Je pense ne vous avoir jamais déçus et fais confiance à votre jugement.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire en mes sentiments dévoués.

Darchicourt

Fernand DARCHICOURT
Ancien Mineur
Maire d'HENIN-LIETARD
Conseiller Général
Député sortant



FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE



Alfred PEUGNET
Professeur
Maire de CARVIN
Suppléant éventuel

NOTRE PROGRAMME DE LEGISLATURE

Electrices, Electeurs,

Le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Le Dimanche 23 JUIN, vous êtes appelés à aller aux urnes pour élire votre Député. En la personne de **Fernand DARCHICOURT**, vous avez un Député capable, qui a fait ses preuves au Parlement.

Vous avez un Député qui a su se mettre au service de toutes les Communes de la circonscription, sans exception, et au service de tous les habitants.

Son dévouement, sa compétence, son dynamisme sont unanimement reconnus.

Vous avez donc un Député qui a bien travaillé. Faites qu'il continue.

Le 23 JUIN, vous voterez

Fernand DARCHICOURT

Alfred PEUGNET

Vu, le Candidat. Le Comité électoral.

Dès le premier tour

PROGRES SOCIAL

- Salaire minimum de 600 F pour 40 heures.
- Relèvement du pouvoir d'achat des persones âgées et des invalides.
- Développement garanti des prestations familiales.
- Application de l'article 55 de la loi de 1962 (Plan quadriennal) en faveur des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.
- Abrogation des ordonnances sur la Sécurité Sociale et convocation immédiate d'une Conférence Nationale des organisations intéressées à une réforme démocratique de celle-ci.
- Retour dans les meilleurs délais aux 40 heures sans diminution de salaire.
- Abaissement progresif de 65 à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes de l'âge donnant droit à une retraite complète calculée sur la totalité des années de versement.
- Augmentation des indemnités de chômage et extension de celles-ci aux jeunes sans emploi.
- Reconnaissance de la section syndicale d'entreprise.
- Extension des attributions des Comités d'Entreprise.
- Emancipation de la femme par l'éliminatoin des inégalités dans le travail et les salaires. Multiplication des crèches et des établissements pour l'enfance inadaptée

UNE ECOLE

- Réforme de l'Université : ouverture à toutes les catégories sociales - méthodes pédagogiques meilleures - autonomie interne - organisation de l'éducation permanente.
- Gestion interne des institutions éducatives - Ecole et Université - par les enseignants, les étudiants et les parents d'élèves.
- Moyens financiers plus élevés pour la formation des maîtres et l'augmentation des bourses.
- Création d'une allocation d'études sur critères universitaires.
- Construction accélérée de Lycées du Secondaire et du Technique - de C.E.S. et de C.E.T. - d'Instituts Universitaires de Technologie.

UN EMPLOI

- Développer les industries nouvelles.
- Développer les équipements sociaux collectifs : Hôpitaux, Maternités, Maisons de retraite et de convalescence.
- Favoriser la formation professionnelle des jeunes et des adultes.
- Création d'un Service National de l'emploi avec décentralisation dans les régions.
- EFFORT PARTICULIER POUR LA REGION MINIERE par la création d'emplois nouveaux, surtout pour les jeunes.

UN TOIT

- Construction de 600.000 logements par an dont 350.000 logements sociaux.
- Action contre la spéculation foncière.
- Priorité au logement social, en particulier pour les jeunes ménages.

JUSTICE FISCALE

- Abrogation des privilèges fiscaux.
- Taxation des plus-value sur le capital.
- Exonération des revenus inférieurs à 6.000 F.
- Réaménagement des barèmes.
- Simplification des procédures de la TVA.

POUR LES JEUNES

- Développer les équipements sportifs et culturels : Terrains de sports - piscines - Maison de jeunes.
- Majorité civile à 18 ans.
- Appel sous les drapeaux à 19 ans et réduction du service militaire à 12 puis à 8 mois.

POUR LA PAIX

- Au VIETNAM, arrêt immédiat et inconditionnel des bombardements américains sur le Nord-Vietnam.
- Au PROCHE-ORIENT, recherche d'une solution librement négociée entre les belligérants.
- Pour la FRANCE, renonciation à la force de frappe.

LA F. G. D. S. PROPOSE :

- Un plan démocratique.
- Des hommes responsables.
- Une politique de Paix et de Solidarité internationale.

VOTEZ F. DARCHICOURT ET A. PEUGNET

Plouvier - Carvin